

AVIS PUBLIC

**ORDONNANCES
SÉANCE DU 4 MAI 2026**

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a édicté, lors de sa séance ordinaire du 4 mai 2026, les ordonnances suivantes:

C-4.1, o. 362, relative à l'implantation de panneaux d'arrêt sur la rue Gilford à l'intersection de la rue Garnier;

2026-01, o. 001; **P-1**, o. 133; **C-4.1**, o. 363, relatives à la programmation d'événements publics et du programme de soutien aux actions culturelles 2026;

C-4.1, o. 364; **P-1**, o. 134 relatives aux piétonnisations estivales sur l'avenue du Mont-Royal et l'avenue Duluth pour l'année 2026;

2025-20, o. 001, relative à la modification du montant maximal de la subvention accordée à la SDC Laurier Ouest;

C-4.1, o. 365; **2026-01**, o. 002; **O-0.1**, o. 171; **P-1**, o. 135 relatives au calendrier des promotions commerciales à se tenir sur Le Plateau-Mont-Royal en 2026;

Et ce, en vertu du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (R.R.V.M., c. **C-4.1**), *Règlement sur le bruit à l'égard de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal* (**2026-01**), du *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public* (R.R.V.M., c. **P-1**), *Règlement sur l'occupation du domaine public* (R.R.V.M., c. **O-0.1**); et le *Règlement sur les subventions aux sociétés de développement commercial de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'année civile 2026* (**2025-20**).

Ces ordonnances sont entrées en vigueur à la date de leur publication.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau d'arrondissement situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Fait à Montréal, le 5 mai 2026.

Me Karen Loko
Secrétaire d'arrondissement

CERTIFICAT DE PUBLICATION

**ORDONNANCES
SÉANCE DU 4 mai 2026**

Je soussignée, Me Karen Loko, secrétaire d'arrondissement, certifie, conformément à l'article 337 de la *Loi sur les cités et villes* (chapitre C-19), que **l'avis public concernant les ordonnances édictées par le conseil d'arrondissement à sa séance ordinaire du 4 mai 2026**, a paru le 5 mai 2026 sur le site internet de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Fait à Montréal, le 5 mai 2026.

Me Karen Loko
Secrétaire d'arrondissement